OUTIL PAYFIP-paiement en ligne

NOUVEAU POUR LES USAGERS DES SERVICES PUBLICS LOCAUX : LE PAIEMENT EN LIGNE

Depuis le 1^{er} octobre 2019, les Usagers des services publics Mohonnais ont à leur disposition un service de paiement en ligne qui leur permet de régler les sommes dont ils sont redevables lors de l'utilisation de ces services (location de salles, cantine, garderie, loyers etc...).

C'est un service sécurisé utilisable par l'intermédiaire d'un téléservice PAYFIP, la nouvelle offre de paiement en ligne de la Direction Générale des Finances Publiques.

<u>Les usagers qui ont opté pour le prélèvement automatique continuent d'être prélevés, pour les autres, c'est un nouveau mode de paiement.</u>

L'usager dispose ainsi d'une offre souple lui permettant de payer à n'importe quel moment (soir, week-end et jours fériés compris), de n'importe où (France ou Etranger) et sans frais.

Le choix est laissé entre :

- Le paiement par carte bancaire avec saisie des informations relatives à la carte bancaire et validation du paiement
- Une solution de prélèvement unique en deux étapes :
 - -authentification au moyen de son identifiant fiscal
 - -exécution du virement en quelques clics : sélection du compte bancaire à débiter (après saisie de ses coordonnées bancaires lors de la première connexion) puis validation du mandat de prélèvement.

Dans les deux cas, l'usager reçoit confirmation de son paiement par voie électronique.

Optez pour ce nouveau mode de paiement : un service sécurisé, gratuit, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours / 7.

Moins de chèques et d'espèces, sans déplacements ni coûts d'affranchissement.